

Voilà 16 jours que l'événement que je viens de raconter est passé. Sr St-Joseph de Jésus s'est maintenue à l'état normal ; elle prend ses repas avec appétit et dort bien. Elle ne souffre plus et sent ses forces s'accroître de jour en jour. Soit loué et bénî le Sacré-Cœur de Jésus !

SR M. DE STE-PAULE, S. C. I. M.

Asile du Bon-Pasteur, Québec,
Samedi, 20 avril 1912.

CERTIFICAT DU MÉDECIN ATTESTANT LA GUÉRISON DE SŒUR
M. DE ST-JOSEPH-DE-JÉSUS.

Qu'bec, 22 avril 1916.

Je soussigné, médecin de la Communauté du Bon-Pasteur de Qu'bec, déclare :

1o Avoir eu sous mes soins depuis le mois de juillet de l'année 1909, jusqu'au 5 avril 1912, sœur Marie de Saint-Joseph-de-Jésus, souffrant d'arthrite tuberculeuse du genou droit ;

2o Après avoir traité cette malade au delà de deux ans par tous les moyens à ma disposition, aucune amélioration sensible ne s'étant manifestée, j'ai cru qu'une amputation seule de la jambe pourrait enlever les douleurs intolérables dont se plaignait la malade ;

3o Vers la fin de mars 1912, ma malade était toujours dans le même état de souffrance. Le 6 avril, demandé par la communauté, j'ai trouvé sœur Marie de Saint-Joseph-de-Jésus marchant sans douleur, et cette guérison s'est maintenue depuis cette date, c'est-à-dire depuis quatre ans.

Je déclare que, suivant ma conviction, cette guérison soudaine et inattendue ne saurait être attribuée à une cause naturelle.

A. MAROIS, M.D.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.